

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RPPM-PVBMI-20-20-30-14/10/2014

Date de publication : 14/10/2014

**RPPM - Plus-values sur biens meubles incorporels - Abattement pour
durée de détention applicable aux cessions réalisées par les dirigeants
de sociétés lors de leur départ à la retraite - Modalités de calcul de
l'abattement**

Positionnement du document dans le plan :

1

Les commentaires exprimés dans ce document sont retirés à compter de la date de publication de la présente version.

Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs, consultez la version précédente dans l'onglet "versions".



AVERTISSEMENT

Attention : les liens cités par ce document dans sa version publiée au 12/09/2012 vers les autres documents de la base ne sont pas versionnés, c'est à dire qu'ils renvoient vers la dernière version publiée du document ciblé. L'onglet "Versions" vous permet de consulter la doctrine en vigueur à une date donnée.